



### Liste actualisée des Maisons de l'Etat

La « **Maison de l'État** » désigne le lieu (le plus souvent la sous-préfecture) où est organisé le regroupement immobilier des services de proximité de l'Etat ou d'opérateurs nationaux. Elle est, au niveau infradépartemental, l'équivalent d'une « cité administrative ». Les services participants y sont **physiquement installés** (intégralement ou sous forme d'antennes) ou y tiennent des **permanences**.

La création d'une Maison de l'Etat est sans incidence sur l'autonomie fonctionnelle et hiérarchique des services qui y sont regroupés, et sur le statut des personnels qui y sont hébergés : elle est une modalité d'organisation mutualisée entre services infradépartementaux de l'Etat dans laquelle chaque service conserve son existence juridique, son organisation et ses prérogatives.

Au 19 mai 2016, ont été recensées **53 Maisons de l'Etat** existantes ou en cours de création dans 42 départements.

1) Dans 21 départements, 26 espaces mutualisés considérés comme des « Maisons de l'Etat avant l'heure » avaient été créés ou lancés avant octobre 2014 dans les villes suivantes :

- La-Tour-du-Pin (Isère, janvier 2005),
- Avranches (Manche, avril 2007),
- Commercy (Meuse, mai 2010),
- Pontivy (Morbihan, novembre 2010),
- Aubusson (Creuse, 2010 puis février 2016),
- Céret (Pyrénées-Orientales, novembre 2011),
- Lure (Haute-Saône, janvier 2012),
- Vitré (Ille-et-Vilaine, juillet 2012),
- Bayonne (Pyrénées-Atlantiques, décembre 2012),
- Sélestat (Bas-Rhin, février 2013),
- Saint-Girons (Ariège, juin 2013),
- Vervins (Aisne),
- Argentan (Orne, courant 2013),
- Castellane (Alpes-de-Haute-Provence, 1<sup>er</sup> novembre 2013),
- Bellac (Haute-Vienne, novembre 2013),
- Vierzon (Cher, janvier 2014),
- Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne, juin 2014),
- Libourne (Gironde, juin 2014),
- Langon (Gironde, courant 2014),
- Fougères (Ille-et-Vilaine, fin 2014),
- Gray (Haute-Saône, fin 2014),
- Pithiviers (Loiret, courant 2014),
- Vendôme et Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher, mars 2014),
- Rethel et Vouziers (Ardennes, janvier 2015).

2) Depuis la diffusion de la circulaire PM du 15 octobre 2014, après décision de financement en INEI (instance nationale d'examen interministérielle), 8 Maisons de l'Etat, dans 6 départements, ont été créées dans les villes suivantes :

- Nérac (Lot-et-Garonne), inaugurée par M. le Ministre le 25 septembre 2015,
- Château-Salins (Moselle), inaugurée par M. le Ministre le 12 février 2016,
- Lannion (Côtes d'Armor), inaugurée par M. le Ministre le 4 avril 2016,
- Louhans (Saône-et-Loire), inaugurée par M. le Ministre le 22 avril 2016,
- Argelès-Gazost et Lannemezan (Hautes-Pyrénées),
- Condom et Mirande (Gers),

3) Par ailleurs, 21 Maisons de l'Etat sont en cours de création dans 19 départements :

3-1) 14 projets ont bénéficiés d'une décision de financement de l'INEI, à :

- Confolens (Charente),
- Morlaix (Finistère),
- Langres (Haute-Marne),
- Fontenay-le-Comte (Vendée),
- Montmorillon (Vienne),
- Montbrison (Loire),
- Limoux (Aude),
- Loches (Indre-et-Loire),
- Ancenis (Loire-Atlantique),
- Villefranche-de-Rouergue (Aveyron),
- Dieppe (Seine-Maritime),
- Saint-Amand-Montrond (Cher),
- Château-Gontier (Mayenne),
- Lodève (Hérault).

3-2) 7 projets ont été élaborés sur la base de crédits essentiellement locaux, à :

- Rochefort (Charente-Maritime, janvier-novembre 2015),
- Châteaulin (Finistère, juin 2015),
- Saverne (Bas-Rhin, septembre 2015) ;
- Saint-Girons (Ariège, décembre 2015, élargissement de l'espace mutualisé préexistant),
- Pamiers (Ariège, décembre 2015),
- Les Andelys (Eure, 1<sup>er</sup> janvier 2016),
- Vervins (Aisne, 1<sup>er</sup> mars 2016, élargissement de l'espace mutualisé préexistant).

***Focus sur les 22 Maisons de l'Etat créées depuis fin 2014 après validation de l'INEI :***

Les services participants sont surtout les sous-préfectures, les UT-DDT(M) et les IEN :

- 95% des Maisons de l'Etat accueillent une sous-préfecture, 86% une UT-DDT(M), les services des IEN (23%) étant les troisièmes les mieux implantés.

- Les UD-DRAC (32%), les défenseurs des droits (27%) et les DDPP (23%) sont aussi les services les plus impliqués dans les Maisons de l'Etat, mais pour y tenir des permanences.

- D'autres services peuvent participer aux Maisons de l'Etat : CIO, ONF, Centre des finances publiques, SPIP, PJJ, Point d'accès au droit, UD-DIRECCTE, UD-DREAL, Douanes, Pôle emploi, mission locale, CPAM, CAF, UDAF, ...